

ANNONCES LÉGALES

Sociétés CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une SASU
Dénomination : **ECO CARRELAGE**
Siège : Chez M. Erhan BEYAZ, 22 rue Gay Lussac, Appt 46, 02300 CHAUNY
Objet : travaux de carrelage et faïence, maçonnerie.
Capital : 5000 euros. Durée : 99 ans
Président : Ferhat BEYAZ, Chez M. Erhan BEYAZ, 22 rue Gay Lussac, Appt 46, 02300 CHAUNY
Immatriculation au RCS de St Quentin.

Sociétés MODIFICATIONS

Dans l'annonce parue dans l'Axonais du 19/09/2019 concernant la **SARL LA SAVEUR NATURE**, il convient de lire : Aux termes de l'AGE du 12/01/2018, la dissolution anticipée de la société est à compter du 12/01/2018 au lieu du 11/01/2018.

CESSIONS

Par acte SSP en date du 02/09/2019, enregistré au service des impôts des entreprises de VALENCIENNES, le 09/09/2019, Dossier no 2019 00040814 **SARL AB LE MOULIN DE LA DETENTE**, SARL au capital de 3000 euros, ayant son siège social 1 RUE DU FORT, 02450 La Neuville-lès-Dorengt, 791 299 241 RCS de Saint-Quentin
A cédé à : **Mme DUBOIS ALISON épouse DEVAUX**, demeurant 9 RUE DE LA HAUT, 02170 Fontenelle, 853 112 662 RCS de Saint-Quentin, un fonds de commerce d'esthétique, soins de beauté, soins du corps, espace bien-être, sauna, hammam, spa de nage et coin détente, comprenant : - l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage - l'usage des lieux (acte séparé) - le droit à la ligne téléphonique - le matériel sis 1 RUE DU FORT, 02450 La Neuville-lès-Dorengt, moyennant le prix de 40000 euros dont 25.000 € de matériel. La date d'entrée en jouissance est fixée au 02/09/2019.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Chez Me Thomas FLAMENT 3 rue Albert Ledant - 02580 Étréaupont.
Pour avis.



Maître Edith LEMOINE-BRUYERRE
41 rue du Bac
02370 VAILLY SUR AISNE

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Edith LEMOINE-BRUYERRE, Notaire associée à VAILLY SUR AISNE, le 18 septembre 2019, enregistré au SPFE de LAON le 20 septembre 2019, référence 2019N1754, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : **SARL BALOCHE FILS**
Siège social : VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN (02200), 7 place du 11 Novembre 1918.
Capital social : Sept mille euros (7.000,00 €), divisé en sept cents (700) parts de dix euros chacune
Objet : exercice des activités de plasturgie, chaudronnerie, tuyauterie, polyester
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SOISSONS
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommé premier gérant de la société : Monsieur Damien Serge Jean Pierre BALOCHE, demeurant à VILLENEUVE SAINT GERMAIN, 7 place du 11 novembre 1918
Pour avis
Me LEMOINE-BRUYERRE.

Cessions de fonds de commerce

source : Bodacc

• **Vendeur** : YAKA DEMANDER. **Acheteur** : SARL MENASSOA. Achat revente de produits alimentaires et non alimentaires en ligne, sur marchés, en boutique... (32 avenue de Château-thierry 02400 Brasles). Prix : 10800 €.
• **Vendeur** : Francis Morel. **Acheteur** : Eric GRANGIER. Boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glaces, restauration rapide (54 rue Chatelaine 02000 Laon). Prix : 20000 €.

BROCANTES

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Oise
SENLIS
Vente de livres d'occasion

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Aisne
LAON
Brocante 250 exp 0768404657
Brocante 200 exp 0699166064

Oise
SAINT MAUR
Brocante 107 exp 0789224223
SENLIS
Vente de livres d'occasion

Somme
PERONNE
Vide-greniers 50 exp
0322733122

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Aisne
CHATEAU THIERRY
Vide-greniers 110 exp
0323690514
CHEZY EN ORXOIS
Brocante 0323714474
EPAGNY
Brocante 40 exp 0622454823
EVERGNICOURT
Brocante 220 exp 0323238316
GRICOURT
Brocante 180 exp 0323670987
ITANCOURT
Brocante 180 exp 0670860136
LAON
Brocante 250 exp 0768404657

LESDINS
Vide-greniers 400 exp
0750338327
MERLIEUX ET FOUQUEROLLES
Salon du livre neuf et d'occasion
110 exp 0323801813
SAINT MICHEL
Braderie - Brocante
120 exp 0323588740

Oise
BORAN SUR OISE
Brocante 200 exp 0344218831
CHAUMONT EN VEXIN
Brocante 130 exp 0670056619
COMPIEGNE
Brocante 450 exp 0687292188
COULOISY
Bourse aux plantes
10 exp 0611342068
LORMAISON

Brocante 105 exp 0626152664
PLAILLY
Vide-greniers 300 exp
SAVIGNIES
Vide-greniers 90 exp
0344822974
SENLIS
Vente de livres d'occasion
TALMONTIERS
Brocante 160 exp 0986768458
VILLENEUVE SUR VERBERIE
Bourse toutes collections
20 exp 0360194852

Somme
ABBEVILLE
Brocante 150 exp 0322317696
AMIENS
Réderie 250 exp
AMIENS
Bourse aux autos miniatures et trains 30 exp 0614460271
ASSAINVILLERS
Vide greniers
140 exp 0675982603
BUSSY LES DAOURS
Réderie 90 exp 0322464586
CAGNY
Réderie 350 exp 0769705707
FRANVILLERS
Réderie 70 exp 0322405787
MERS LES BAINS
Réderie des vieilles dentelles
0235866125
NOUVION EN PONTIEU
Réderie 530 exp
RAINNEVILLE
Bourse aux vêtements enfants et puériculture 52 exp
0322937928
ROYE
Vide greniers 0680176884
SUZANNE
Bourse radio 0674760898

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Marne
AÏ-CHAMPAGNE
Vide-greniers 0607383040
CHALONS EN CHAMPAGNE
Verb'o en fête (animations, spectacle, vide-greniers)
0326685454
EPERNAY
Vide-greniers 0326553254
HEILTZ-LE-MAURUPT
Brocante 0966811330
PIERRY
Brocante 0326540633
REIMS
Vide-greniers (rue du Nord)
0326732126

VU DE LOIN



Les inégalités

Quel est le plus important :
- que votre voisin ne soit pas trois fois plus riche que vous ?

ou
- que vous viviez bien, ayez un logement agréable, une famille équilibrée et l'assurance de continuer de vivre dans de bonnes conditions, y compris à la retraite ?

Le débat sur les inégalités devrait revenir à ces considérations de base.

La pauvreté dans le monde a reculé de façon spectaculaire. Les pays émergents ont vu se constituer des classes moyennes qui n'ont plus rien à envier aux classes moyennes occidentales.

En revanche, les 0,01 % les plus riches de la planète sont relativement beaucoup plus riches que les 10 % les plus pauvres.

Là est la question majeure pour Thomas Piketty, dans « Capital et idéologie ». Il en conclut qu'il faut instaurer des prélèvements en progression jusqu'au taux confiscatoire de 90% sur les revenus et les patrimoines, ainsi qu'un capital de départ pour chacun (120 000 euros). Succès garanti.

Notre économiste et idéologue planétaire n'a pas tort sur le diagnostic. C'est en effet un problème que les salaires au sein d'une entreprise soient dans un rapport de 1 à 400.

Inéquitable, cette situation n'a pas non plus de sens du point de vue de « la productivité marginale » des individus. Quant aux écarts de patrimoine, ils sont d'abord dus à l'extraordinaire enrichissement des entrepreneurs depuis les années 2000, sur fond de vagues technologiques disruptives. Ils sont aussi dus aux effets d'« hystérésis » dans les transmissions de patrimoine : l'héritage facilite la vie !

Enfin, patrimoine et codes sociaux ont bloqué l'ascenseur social dans les pays occidentaux.

Mais ce n'est pas la punition fiscale, résurgence soviétique, qui permettra de sortir de cette situation problématique. Il s'agit avant tout de favoriser l'accès de tous à l'éducation, d'ouvrir les possibles professionnels, d'instaurer des dispositifs assurant aux plus faibles un niveau de vie compatible avec les standards contemporains et enfin, de concevoir une régulation publique profondément renouvelée.

Jean USBEK-RICA

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les indemnités des maires des plus petites communes alignées sur les communes de moins de 3500 habitants

Les indemnités des maires des communes de moins de 500 habitants vont être multipliées par 2,5. Les "petits maires" vont donc pouvoir gagner autant que les maires des communes de 3499 habitants.

C'est l'objet d'une proposition de loi du gouvernement présentée à la presse à l'issue du conseil des ministres du 11 sep-

tembre 2019. Actuellement les maires des communes de 0 à 499 habitants avaient la possibilité d'obtenir une indemnité mensuelle de 661 euros. Cette indemnité maximale va être portée, dès le vote de la loi, à 1672 euros.

Les maires des communes de 500 à 999 habitants pouvaient toucher une indemnité maxi-

male de 1205 euros. Cette somme est également portée à 1672 euros.

Les communes des deux plus petites strates de population sont donc alignées sur les communes de 1000 à 3499 habitants. Tout le monde passe à 1672 euros.

Il s'agit d'un montant brut. Soit environ 1500 euros nets par

mois. Nets d'impôts puisque les maires peuvent déduire, pour leurs frais de mandat, une somme quasiment équivalente à ces 1500 euros.

Cette mesure est supposée encourager les bonnes volontés pour le service du public dans les petites mairies. Nul doute que le message sera reçu cinq sur cinq.

Bulletin d'abonnement

- 1 an (52 numéros)..... 78 euros
 6 mois (26 numéros)..... 39 euros
 Je souhaite recevoir une facture avec TVA

Nom..... Prénom

Adresse.....

Code postal et commune.....

Téléphone / e-mail (facultatif)

Chèque à l'ordre de L'Axonais à envoyer à L'Axonais
12 boulevard Gambetta 02200 SOISSONS tél : 03 23 73 70 83

L'Axonais

L'Axonais
hebdomadaire d'informations générales
édité par la Société Axonaise de Presse
12, boulevard Gambetta 02200 Soissons
tél : 03 23 73 70 83
SAS au capital de 500 000 euros
RCS Soissons 799146915

actionnaires : Vincent Gérard (52,8%)
Société de Presse de la Réunion (43,2%)
Guillaume Grasset (4,0%)

Directeur de la publication :
Vincent Gérard 06 18 00 20 37

Rédacteur en chef :
Guillaume Grasset 06 74 08 80 70
Rédaction : redaction@axonais.fr
Morgan Gheeraert, Gilles Lefèvre,
Romaric Leurs, Kévin Lourenço

Publicité : pub@axonais.fr
Jean Arida 06 26 90 65 18

Annonces judiciaires/légales :
Gaëlle Ruin - Delphine Ben
ajl@axonais.fr

Numéro de commission paritaire
0921 C 92449
Dépôt légal à parution - ISSN 2274-1399
Imprimerie : Corelio allée Alphonse-Gosset B1050 Grand-Bigard
Prix de vente au numéro : 1,50 euro -
Abonnement annuel : 78 euros

inscrit à l'OJD-ACPM
Habilité à publier les annonces
légales et judiciaires dans
le département de l'Aisne
email : ajl@axonais.fr